

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
A MADAME ISABELLE THIESE
DIRECTRICE DU LABORATOIRE VETERINAIRE
DEPARTEMENTAL**

A.D R.H. n° 12-1965

Le Président du Conseil Général
de Tarn-et-Garonne,

VU les dispositions des articles L 3221-3 et L 3141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'élection du 31 mars 2011 du Président du Conseil Général ;

VU l'arrêté départemental R.H. n° 11-1961 du 31 octobre 2011 portant organisation des services du Conseil Général ;

VU l'arrêté départemental R.H. n° 11-506 du 31 mars 2011 portant délégation de signature à Madame Isabelle THIESE, Directrice du Laboratoire Vétérinaire Départemental ;

VU la note de Madame la Directrice du Laboratoire Vétérinaire Départemental en date du 27 juin 2012 ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département,

A R R E T E :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Isabelle THIESE, Directrice du Laboratoire Vétérinaire Départemental et sous l'autorité de Monsieur Patrice RABAUD, Directeur Général Adjoint, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions relevant du domaine administratif :

- toutes correspondances administratives courantes, à l'exclusion de celles adressées aux Ministres, au Préfet, aux Parlementaires, aux Conseillers Régionaux, aux Conseillers Généraux et aux Maires (sauf pour ces derniers, les demandes de pièces pour la constitution de dossiers ou de pièces complémentaires),
- toutes pièces administratives et comptables, à l'exception :
 - . des marchés, des contrats et conventions,
 - . des rapports au Conseil Général et à la Commission Permanente,
 - . des circulaires aux Maires,
 - . des arrêtés,
 - . des documents qui se rapportent à des affaires posant une question de principe ou revêtant une importance particulière tenant soit à leur nature, soit aux intérêts en cause.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle THIESE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1er sera exercée :

- par Madame Laurie BIASOTTO, rédacteur,
- par Madame Véronique ROSSETTO, ingénieur en chef de classe normale,
- par Madame Françoise BOUYSSSET, ingénieur principal,
- par Madame Marlène CANETTI, ingénieur,
- par Monsieur Fabien CALAFAT, ingénieur.

Article 3 : Délégation de signature est donnée à Madame Isabelle THIESE, Directrice du Laboratoire Vétérinaire Départemental, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions relevant du domaine technique, les rapports d'analyses, d'audit, ou formation, les protocoles de prestations et les autres courriers y afférents dans les domaines suivants :

- **Bactériologie alimentaire,**
- **Biologie animale (Bactériologie, virologie, sérologie, trichine)**
- **E.S.B. Tremblante**

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle THIESE, la délégation qui lui est conférée par l'article 3 sera assurée par les personnes habilitées suivantes :

Bactériologie alimentaire

. Rapport d'analyses et courriers y afférents :

- Madame Annie ARADES, cadre de santé, laborantine habilitée en bactériologie alimentaire,
- Madame Mireille RIGAL, assistant médico-technique de classe supérieure, laborantine habilitée en bactériologie alimentaire,
- Madame Danielle ARISTE-ZELISE, assistant médico-technique de classe supérieure, laborantine habilitée en bactériologie alimentaire.

. Rapport d'analyses de boîtes contact, rapports d'audit ou de formation, protocoles de prestations et courriers y afférents :

- Madame Marlène CANETTI, ingénieur.

Virologie, sérologie, trichines : Rapports d'analyses et courriers y afférents :

- Madame Françoise BOUYSSSET, ingénieur principal

Sérologie : Rapports d'analyses et courriers y afférents :

- Madame Valérie PECCEU, assistant médico-technique classe normale, laborantine habilitée en sérologie,
- Madame Christelle ULIAN, technicien principal 2ème classe, laborantine habilitée en sérologie,
- Madame Laurence BOSQUE, assistant médico-technique classe supérieure, laborantine habilitée en sérologie.

E.S.B. Tremblante

- Madame Françoise BOUYSSSET, ingénieur principal.

Bactériologie animale : Rapports d'analyses et courriers y afférents :

- Madame Claudie BELMON, assistant médico-technique de classe supérieure, laborantine habilitée en bactériologie animale,
- Madame Danielle VACCARI, technicien principal 1ère classe, laborantine habilitée en bactériologie animale.

Article 5 : Délégation de signature est donnée à Madame Véronique ROSSETTO, ingénieur en chef de classe normale, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions relevant du domaine technique, les rapports d'analyses ou de visites et les autres courriers y afférents dans les domaines suivants :

- **Radiobiologie,**
- **Chimie alimentaire**

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Véronique ROSSETTO, la délégation qui lui est conférée par l'article 5 sera assurée par les personnes habilitées suivantes pour les rapports d'analyses et courriers y afférents :

- Madame Béatrice BEAUFILS, assistant médico-technique de classe supérieure, laborantine habilitée en radiobiologie,
- Madame Alexandrine MORZELLE, technicien principal 2ème classe, laborantine habilitée en radiobiologie.

Article 7 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Fabien CALAFAT, ingénieur, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions relevant du domaine technique, les rapports d'analyses, de formation ou d'audit, les protocoles de prestations et les autres courriers y afférents dans les domaines suivants :

- **Chimie des eaux,**
- **Microbiologie des eaux,**
- **Légionelle.**

Article 8 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Fabien CALAFAT, la délégation qui lui est conférée par l'article 7 sera assurée par les personnes habilitées suivantes :

Chimie et microbiologie des eaux

- Madame Géraldine ROUX, assistant médico-technique classe normale, laborantine habilitée en chimie et microbiologie des eaux, pour les rapports d'analyses et courriers y afférents.

Légionelle

. Rapports d'analyses et courriers y afférents

- Madame Murielle LAGARRIGUE, assistant médico-technique classe normale, laborantine habilitée en légionelle.
- Madame Ingrid COSTE, assistant médico-technique classe normale, laborantine habilitée en légionelle,
- Madame Elodie BONZOM, assistant médico-technique classe normale, laborantine habilitée en légionelle.

. Rapport d'audit ou de formation protocole de prestation et courriers y afférents

- Madame Marlène CANETTI, ingénieur,
- Madame Murielle LAGARRIGUE, assistant médico-technique classe normale, laborantine habilitée en légionelle.

Article 9 : L'arrêté départemental RH 11-506 du 31 mars 2011 susvisé est abrogé.

Article 10 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban,
le 13 juillet 2012

Le Président,

*
* *